



## Séminaire annuel 11 & 12 mai 2017

### Maison des étudiants - Université de Poitiers

#### RAPPEL DU PROGRAMME

##### **Jeudi 11 mai**

- 9h00 : Accueil des participants
- 9h30 : Mot d'accueil
- 10h00 : Conférence « Les droits culturels : la vie étudiante »
- 11h30-12h30 : Échanges et rencontre entre les participants, "*Les droits culturels, comment j'y contribue?*"
- 12h30- 14h00 : Déjeuner
- 14h00-17h00 : Ateliers de co-construction « Mettre en place ou améliorer des services à destination des associations étudiantes »
  - Créer et animer des lieux de vie associative
  - Mettre en place des outils numériques pour faciliter les démarches des associations
  - Accompagner la transmission et la pérennisation des projets associatif étudiants
  - Valoriser les actions des associations auprès des autres étudiants
- Intervention de Damien Guilbaudeau "*La soirée des associations de l'Université de Franche-Comté*".
- 17h00-18h30 : Intervention de Francky Bruneau de la Regratterie, créateur du mobilier de la MDE de l'Université de Poitiers en co-design avec les étudiants et visite de la MDE
- 19h30 : Soirée conviviale (lieu surprise)

##### **Vendredi 12 mai**

- 9h30-12h30 : 2 ateliers en alternance
- Animer un réseau associatif étudiant
- La vie étudiante : trouver l'équilibre dans nos relations avec nos référents politiques (VP CFVU, VP vie étudiante, VP étudiant...) et éviter les conflits
- 12h30-13h30 : Déjeuner
- 13h30 : Photo de groupe
- 13h45 : Échange collectif sur les réalisations et les ambitions de chacun
- 14h30 : Clôture du séminaire

**CONFÉRENCE SUR LES DROITS CULTURELS PAR ALINE ROSSARD**  
**(LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT,**  
**MISSION DE CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL)**



*Aline Rossard © Delphine Arnold*

## 1ère partie : conférence

Loi relative au développement durable et notion de co-construction des politiques publiques.

### ❖ **Droits culturels qu'est-ce que ça change dans paysage français ?**

Comment définir la culture ? Il y a trois grandes approches de la culture et donc trois façon de la définir.

- La première définition de Malraux parle des œuvres de l'humanité
- La seconde approche fait référence à la culture au sens de secteur marchand
- Enfin, la troisième approche que l'on retient aujourd'hui, **c'est la capacité des personnes à progresser et la nécessité de faire humanité ensemble.**

### ❖ **Base légale :** cf. PPT d'Aline Rossard

**La déclaration universelle droits de l'homme de 1948 :**

<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

**La Convention de 2005** sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO. <http://fr.unesco.org/creativity/convention-0>

**Droits culturels mentionnés dans la loi NOTRE (article 103) :**

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id>

❖ **Pas de définition officielle des droits culturels mais de nombreux de textes de loi.**

La 3ème approche de la culture est une construction d'après guerre afin d'éviter toute domination de l'humain sur d'autres : **une seule famille humaine un seul genre humain !**

Article 1 de la déclaration universelle droits l'homme de 48 : injonction à la fraternité

La liberté culturelle représente des ressources pour les progrès de l'humanité : liberté et réciprocité.

Amartya Sen a étudié le mécanisme pauvreté (prix Nobel économie).

Il a mis en exergue la **notion de liberté effective /liberté de faire ou non, de capacité.**

**Question de l'autonomie et capacité d'agir et de réagir. Jongler entre attachement à la culture et arrachement.**

L'article 27 déclaration universelle participe également de la définition des droits culturels.

❖ **Nuage de mots permettant de définir les droits culturels** : liberté, dignité, réciprocité, émancipation, attachement-arrachement, liberté effective, créolisation (cf.Glissant), compétence, faire humanité ensemble, valeur et sens de nos actions, liberté de s'exprimer,interagir, accompagnement, patrimoine...

❖ **Texte de 2009 ONU observation 21** sur le droit de chacun à participer à la vie culturelle .

NB : pour aller plus loin :

*Casimir bisous alias Jean-Michel Lucas a beaucoup travaillé sur cette notion de droits culturels*

*cf. Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU*

*Observation générale n°21: "Droit de chacun de participer à la vie culturelle (art. 15, par. 1 a),du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)"*

[http://droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/2012/07/OBSERVATION\\_GENERALE\\_21-droits-culturels.pdf](http://droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/2012/07/OBSERVATION_GENERALE_21-droits-culturels.pdf)

❖ **Cf. définition de la culture dans le texte observation 21 de l'ONU**

Ce texte ne donne pas la même définition que ministère de la culture, il a pourtant une valeur supra législative.

***"Est culturel tout ce qu'une personne fait pour rentrer en relation avec les autres et le développement de l'humanité !"***

### ❖ Convention de 2005 sur le patrimoine culturel dite "Faro"

La liberté de chacun englobe la liberté des artistes.

Cf. aussi *rapport ONU de Farida Shaheed consacré à la liberté artistique et de création*

Notre quotidien est fait de multiples différences culturelles mais il y a une unité du genre humain. Et avec les droits culturels, il s'agit de tout faire pour que ces différences culturelles ne soient que des diversités et faciliter l'interaction. **Je change pour échanger avec l'autre sans me perdre pour autant ni me dénaturer.**

Il est important de favoriser les discussions entre les personnes dans un esprit de réciprocité.

Palabre culturelle de l'échange et de la mise en débat des choses. Débat permanent sous angle humanité et arbitrage dans le respect de la dignité.

Faire culture ensemble /engagement des personnes.

La liberté de chacun peut entraîner des tensions vers les libertés des autres.

❖ **Pour continuer le nuage de mots** : interactions /palabre /discussion /débat.

### 2de partie : échanges avec Aline Rossard (espace de coworking)

Chaque collègue devait indiquer sur un post-it un mot qui l'avait interpellé et ce qu'il avait envie de faire suite à cette conférence.

- Parler de personnes étudiantes aux lieux d'étudiants
- Urgence du dialogue et débat vis-à-vis de l'université
- Interagir / droits culturels pont entre la culture et vie étudiante
- FSDIE : critères évaluation à reposer et à questionner etc. Se reposer la question de l'engagement associatif et de l'accompagnement
- l'Université est aussi responsable des droits culturels des personnes / loi NOTRE argument par rapport à certaines actions / dépasse le cadre militant
- Équilibre permanent entre attachement et arrachement
- Mise en débat systématique pour savoir ce qui est humanité ou non (ex de l'excision)

Pour aller plus loin : <http://droitsculturels.org/blog/category/actualites/>

- l'entre soi peut aussi être du communautarisme
- Analyse de pratiques importante. En quoi ce que je mets en oeuvre permet plus de capabilité et d'interaction.
- Gagner plus de liberté et interaction avec les autres.
- Respecter les droits culturels des personnes n'est pas l'exclusivité du service culturel

## ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION DU JEUDI 11 MAI SYNTHESE DES ECHANGES

### 4 ateliers de co-construction proposés :

- 1 - Créer et animer des lieux de vie associative
- 2 - Valoriser les actions des associations auprès des autres étudiants
- 3 - Mettre en place des outils numériques pour faciliter les démarches des associations
- 4 - Accompagner la transmission et la pérennisation des projets associatifs étudiants

--

### 1 - Créer et animer des lieux de vie associative



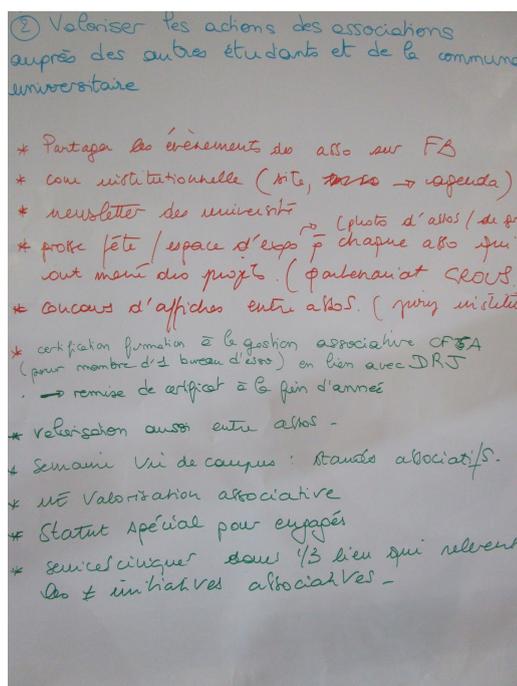
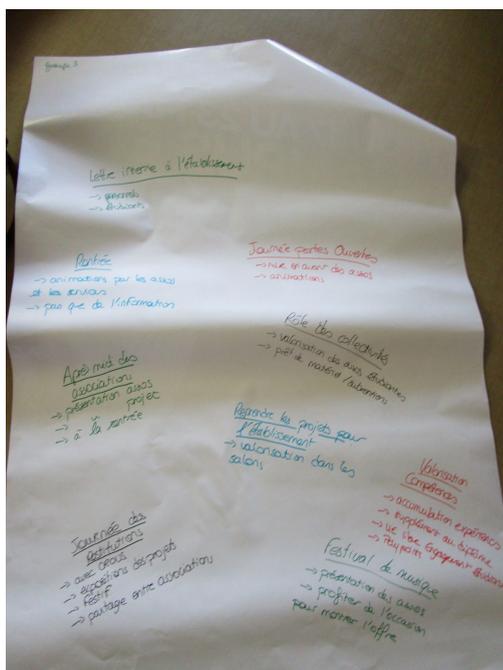
Beaucoup de participants ont interrogé le thème de l'atelier et ont préféré le terme de lieu de vie étudiante, pas seulement associative.

- **Existence des lieux de vie.** Grande diversité des universités, certaines n'ont pas de lieux à leur disposition. Question aussi des sites éclatés et de la difficulté d'être présents sur plusieurs antennes délocalisées auprès des étudiants. Questions aussi autour des lieux de vie temporaires.
- **Création des lieux de vie.** Bien penser dès le départ la conception des lieux de vie

est indispensable. C'est quoi un lieu de vie ? Quels objectifs ? Quels aménagements ? Au-delà des services proposés, ce sont des vecteurs de lien social, et des lieux de sociabilisation. Question de la convivialité aussi. Lieux qui permettent également d'identifier les bonnes personnes ressources pour les étudiants. Question de la maintenance des lieux importante aussi.

- **Question des espaces multifonctions et des liens avec les autres lieux : BU etc.**
- **Animation des lieux de vie :**
  - Temporalité complexe : penser aux temps forts de l'année, souplesse dans la gestion des ouvertures des lieux, turn-over associatif...
  - Co-travail animation : équipes VE, services civiques, emplois étudiants, associations étudiantes etc. / synergie entre les acteurs
  - Je donne, je prends, horizontalité
  - Comment intégrer les étudiants dans l'animation : ateliers de travail ludiques etc.

## 2) Valoriser les actions des associations auprès des étudiants et de la communauté universitaire



- **Communication en amont des évènements associatifs (via FB, twitter, site internet, newsletters, via des forums de rentrée, associatif ou d'engagement)**
- **Université de Tours** : village des associations et petits déjeuners animés par les associations étudiantes avec présentation de leurs actions pendant les 6 ères semaines de la rentrée (pour personnels et étudiants)- Une Z-Card (15000 exemplaires) réunit tous les événements de rentrée du 1/09 au 15/10 avec une case par événement (services, partenaires, assos). Le calendrier commence et finit par un

évènement associatif.

- **Université de Rouen** : projet de plateforme - création d'un site internet via wordpress qui contiendrait calendrier des évènements associatifs, la recherche de bénévoles ....
- **Rennes** : opérations de rentrée avec les services universitaires et les associations - travail collaboratif sur les animations
- **A Clermont** : festival de musique et village associatif - Fin septembre pendant une semaine "Clermont fête ses étudiants" avec une journée associative
- **A Belfort** : projet d'un afterwork pour personnels et étudiants, une fois par semaine avec le CROUS et en collaboration avec le CROUS. Les associations pourraient se présenter.
- **A Toulouse** : forum des assos ouvert à la ville et aux quartiers. Associations partenaires présente : Animafac, MSF, AFEV ...).

- **Communication pendant les évènements (ex : dircom qui se déplace sur évènements dans l'université).**

- **Communication après les évènements :**

Plusieurs universités demandent systématiquement ou recommandent fortement des restitutions pour les projets financés via le biais de photos, vidéos ....

Idées de photothèque ou vidéothèques des évènements.

- **en Corse**, journée de restitution en mai-juin en partenariat avec le CROUS. Le même jour remise des prix des concours CROUS et concours d'affiches (jury commun avec CROUS) - espace asso à l'intérieur, animation + attribution des lots en extérieur. En projet : annuaire des associations
- **A Brest** : la journée de restitution se fait en début d'année universitaire, pour informer les primo-arrivants (journée banalisée)
- **Inalco** : une journée où chaque asso occupe une salle de cours, propose une animation qu'elle fait pendant l'année (ateliers d'écriture, théâtre ...) et présente ses projets. Les personnels sont invités.

- **Reconnaissance par les pairs**

Ex : par le biais de radio de campus, journaux étudiants

- **Université d'Artois** : des services civiques (souvent des anciens associatifs) s'occupent de faire le relais des évènements associatifs auprès des étudiants notamment dans un espace cafétéria où ils affichent les programmes.

- **Reconnaissance institutionnelle**

Elle peut se faire aussi par le biais des collectivités (financière et / ou prêt de matériel, communication ...).

Elle peut aussi se faire lors des JPO ou des manifestations de l'université, par le biais de

lettre interne.

Elle peut se faire par le biais des enseignants (mais assez hétérogène suivant les enseignants et les composantes - ex : IUT, école d'ingénieur, fac de droit et de médecine s'emparent davantage du sujet).

- **A Nice** les événements associatifs sont valorisés lors de la présentation de l'Université
  - **A Tours**, le service culture propose une "carte blanche aux associations" (mise à disposition, salle, technicien) . Personnels et étudiants sont invités.
  - **A Lyon**, projet de développer l'accueil des étudiants étrangers grâce aux associations, un appel à projets a été lancé
  - **Avec la Comue USPC**, Forum des associations et remise des prix de l'engagement avec cocktail (lots = escape game). Chaque établissement a choisi ses critères. Mur d'expression
- **Outils de communication des associations** : financement par le biais du FSDIE d'objets de communication (type kakémonos ...).
- **Valorisation par le biais d'un annuaire des associations** :
- **En Corse** projet d'avoir un "book des associations" - chaque année le sve demande que l'asso transmette la photo de l'équipe
  - **Toulouse** : carte de visite améliorée par association

- **Valorisation des compétences acquises via l'expérience associative**

Dans certaines univs UE libre , supplément au diplôme :

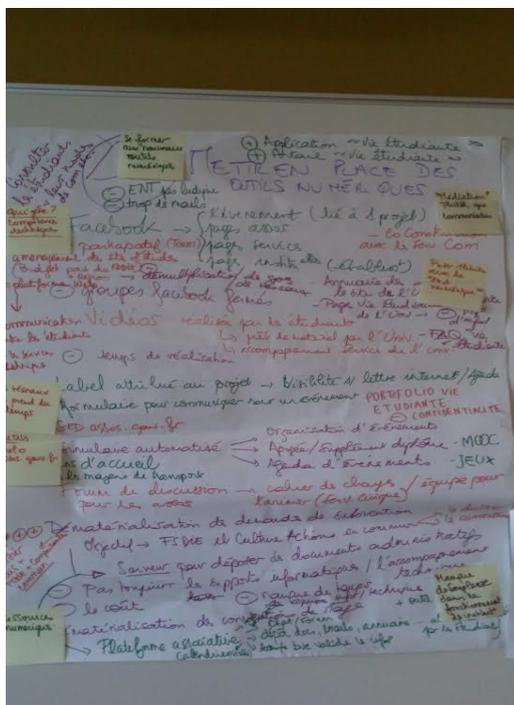
- **Université d'Artois** : depuis 3 ans, Certificat Formation à la Gestion Associative CFGA en partenariat avec la DRJSC (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), la formation est assurée par une association habilitée - remise du certificat en fin d'année avec les partenaires - fonctionne très bien - 80 inscrits.

**Egalement principe d'un "bonus" :**

<http://www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Culture-et-Associations/Accompagnement/Bonus-et-CFGA>

- **Valorisation des associations étudiantes sur leur CV, auprès de recruteurs. Les SVE insistent sur cette valorisation**

### 3 - Mettre en place des outils numériques pour faciliter les démarches des associations



Les “outils numériques” ont été entendu de différentes manières :

- Nouveaux modes de communication ;
- Outils aidant à l’organisation ;
- Dématérialisation des procédures.

**Les points positifs dans l’usage des outils numériques :**

- portails/applis qui regroupent en un seul endroit toutes les informations “vie étudiante” ;
- les vidéos sont très plébiscitées par les étudiants ;
- la dématérialisation des dépôts de demandes de financement.

Ex dans plusieurs universités : demandes uniques pour le FSDIE & le CROUS ou FSDIE et les demandes dans les composantes.

**Les points d’attention dans l’usage des outils numériques :**

- Penser à consulter les usagers sur leurs modes de communication ;
- Se former aux outils numériques ;
- Poser une limite avec le “tout numérique”;

Ex. Université d’Artois: organisation d’un jeu de piste dans la fac -> créé la surprise

- Dans la mise en place d’outils, penser à associer les services com/SI ;
- Utiliser ces outils prend du temps ;
- Sensibiliser les associations à la confidentialité de certaines données ;

- Attention au “trop de mails” et aux nombreux posts sur Facebook -> peut noyer l’info.

**Des exemples de projets :**

- **A Tours:** budget participatif pour des projets “vie étudiante”. Plateforme créée par une entreprise locale puis suivi par des étudiants en informatique
- **A Rouen:** projet de plateforme pour les associations avec espace privé/espace public

**Des exemples d’outils :**

- appli <https://trello.com/> : aide à l’organisation d’événements
- site <http://www.associations.gouv.fr/>
- crowdfunding <https://www.helloasso.com/>

**4 - Accompagner la transmission et la pérennisation des projets associatifs étudiants**



Le renouvellement complet et très fréquent est l’une des caractéristiques des associations étudiantes = difficultés à la fois pour les étudiants et les équipes qui accompagnent.

Volonté : les aider dans la transmission et le renouvellement de leur projet.

Risque : les infantiliser et leur faire perdre leur autonomie de porteur de projet.

Il faut distinguer ici les associations d’un seul projet et les associations ayant un objet associatif décliné en plusieurs projets. Les associations réunies en fédération sont aussi un autre cas.

**Proposition pour aider les associations :**

- créer des outils pour permettre une appropriation rapide par les nouvelles équipes (guides, plateformes, documents récapitulatif...);
- mettre en place des formations : dans le cadre pédagogique / des formations hors

- cursus ;
- s'appuyer sur les réseaux associatifs comme animafac.

#### **Se faciliter la vie :**

- réunir les responsables d'associations pour une identification mutuelle ;
- créer du lien avec les autres partenaires (CROUS, commune...) pour faire une veille commune ;
- mettre en place des lieux ressources pour générer la rencontre avec nous ;
- mettre en place une GED pour centraliser les documents associatifs (statuts, RIB, JO...).

## ATELIERS DU VENDREDI 12 MAI AVEC PRIMA TERRA



© Delphine Arnold

### Deux thématiques sont abordées :

- Animer un réseau associatif étudiant ;
- La vie étudiante : trouver l'équilibre dans nos relations avec nos référents politiques (VP CFVU, VP vie étudiante, VP étudiant...) et éviter les conflits.

*[Voir la restitution \(PDF en pièce jointe\)](#)*

## NOTION DE TIERS-LIEU

Les ateliers du matin ont été animés par l'association Prima Terra qui travaille autour des tiers-lieux (<http://www.prima-terra.fr/references>).

**Définition tiers-lieu** : 3 dimensions : **apprendre, travailler et se faire plaisir** (cf ; un peu l'esprit, maison de quartier)

- Notion de communauté d'appartenance /communauté très importante
- Un exemple de réussite, la médiathèque du Havre
- Les objectifs de ses lieux, réfléchir sur l'intention quelle finalité ? Quoi sur le long terme ?

**Différences entre tiers-lieux et autres types d'espaces :**

- Coworking partage de lieux de travail
- Fablab /atelier partagé /espace prototypage
- Makerspace pour bricoler ensemble

**Première assises nationale France société à Montpellier** /outiller la dynamique chercheurs et société civile en juillet 2017 /mutualisation réflexion des différents réseaux

**Prima terra** est une coopérative et travaille avec quatre organismes

**Pour aller plus loin :**

- Cartographie des tiers lieux sur Wikipédia
- Movilab.org /explique la notion de tiers-lieux
- La fronderie à paris sur le coworking
- Réseau bib77 très moteurs
- Réseaux biblioremix /réinventer la bu
- Biblio pompidou sur open source etc
- Lininglab /réseau enoll

## CONCLUSION DU SÉMINAIRE

Vous nous avez dit...

### Ce que vous voudriez aborder comme sujet avec les autres membres du réseaux :

- Favoriser l'engagement étudiant en tant qu'élu ou porteur de projet
- Le financement de la vie étudiante
- La diversité des publics étudiants
- Les élections étudiantes

### Les ressources que vous aimeriez avoir à votre disposition :

- support formation des personnels à l'accueil du public étudiant
- charte des associations
- statut du responsable associatif étudiant
- conventions types
- outils et supports produits par les autres
- conseils pratiques sur les projets de chacun

**Merci à toutes et à tous pour votre participation active !**

### Le bureau du R2VE :

Julie Belleil

Gaëlle Bailly-Franc

Delphine Arnold

Juliette Del Zotto

Romain Quesnel

Damien Guilbaudeau



*Les participants au séminaire © Delphine Arnold*